

Ille-et-Vilaine, Département

Service Presse

Tel. 02.99.02.35.32

[@Presse 35](#)

Rennes, le 19 juillet 2021

Communiqué de presse

Les œuvres du sculpteur Pierre Manoli, exposées à Paris

Du 30 juillet au 10 août 2021, 51 œuvres de Pierre Manoli, sculpteur décédé en 2001, vont être exposées dans l'alvéole centrale de l'Orangerie du Sénat, au Jardin du Luxembourg à Paris.

À l'occasion du 20^{ème} anniversaire de son décès, l'exposition parisienne « Manoli, tout est rencontre », aura pour but de mettre en valeur la diversité des techniques de création et les matériaux utilisés par l'artiste - granit, bronze, laiton, faïence, inox, etc. - mais également la diversité des paysages d'Ille-et-Vilaine, sa terre d'adoption, que l'on retrouve dans ses œuvres. Depuis une donation en 2017, 411 œuvres de Manoli sont devenues propriétés du Département d'Ille-et-Vilaine ainsi que le musée qui lui est dédié à La Richardais, près de Dinard.

Pierre Manoli, artiste complet et singulier

Né au Caire en 1927, Pierre Manoli a reçu une première formation aux Beaux-Arts du Caire avant de s'installer à Paris. En 1950, il s'inscrit à l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs puis aux Beaux-Arts en 1956. Il suivra notamment les enseignements de Despierre, Saint-Saëns, Cavallès et Robert Couturier. L'artiste commence à explorer les ressources du mouvement, de l'équilibre et du déséquilibre. Manoli est un artiste authentique, à la fois maître des techniques traditionnelles et inventeur de techniques nouvelles : assemblages, fusion du granit, travail avec le chalumeau, moulage et fonte. En 1975, il s'installe, avec son épouse, en Ille-et-Vilaine, à La Richardais, dans l'ancienne école communale qu'il transforme en maison-atelier. Un peu plus tard, il achète l'ancienne ferme qui deviendra l'atelier principal, puis l'actuel Musée Jardin Manoli. Les Richardaisiens partagent pendant près de 25 ans la vie du sculpteur et de son atelier. En février 2001, l'artiste décède.

Le territoire bretilien et les « éléments » au cœur de l'œuvre de l'artiste

L'œuvre de Manoli fait sens en Bretagne et pour lui, "Tout est rencontre". Rencontre avec les autres, avec un lieu ou avec une forme. De même qu'il récupère ou détourne de nombreux objets - clous de maréchal-ferrant, herses, ou hélices de bateau - Manoli a « rencontré » les paysages de son environnement de vie et de travail. À la diversité des techniques employées, Manoli fait écho à la variété des paysages d'Ille-et-Vilaine. Les quatre éléments que sont la terre, le feu, l'air et la mer relient l'artiste à sa terre d'adoption, et invitent à découvrir son travail sous autant d'angles différents. La rencontre avec le feu a lieu au début des années soixante. Chalumeau en main, Manoli innove en dessinant sur des plaques de faïence, de laiton et d'inox. Irisations, tons modulés, noirceurs, reflets argentés ou dorés ; les surfaces accrochent, absorbent ou diffractent la lumière. En 1962, Manoli est le premier à réaliser des sculptures de métal en fusion plongé dans l'eau. De la soudaine interruption du processus de fusion surgissent des formes tourmentées, réminiscences ou évocations de végétaux ou d'animaux. Sa plus grande découverte réside dans ses granits fondus au chalumeau dont il fait surgir des formes puissantes. La collection départementale Manoli offre un panorama des réalisations du sculpteur comprenant de nombreux assemblages, animaux et œuvres abstraites.



Le Département d'Ille-et-Vilaine, propriétaire des œuvres de Manoli

Suite à une donation en 2017 par la famille de Manoli, le Département d'Ille-et-Vilaine est devenu propriétaire de l'atelier et d'une collection de 411 œuvres de l'artiste.

De ce fait, le Musée bénéficie du soutien des Collectivités locales dans le cadre d'un Groupement d'intérêt public.

Afin de faire connaître une partie de l'œuvre de Manoli hors des frontières bretonnes mais également pour commémorer les 20 ans du décès de l'artiste, le Département d'Ille-et-Vilaine a souhaité organiser et financer l'exposition à l'Orangerie du Sénat à Paris du 30 juillet au 10 août 2021.

Le Département d'Ille-et-Vilaine souhaite ainsi inciter les parisiens et toutes celles et ceux qui viendraient en Ille-et-Vilaine, à venir découvrir, à La Richardais, le Musée Manoli et son jardin, où près de 200 sculptures et maquettes, exposées dans huit espaces et regroupées par thématiques, retracent les 50 ans de l'évolution créatrice de l'artiste.



*Exposition à l'Orangerie du Sénat, Jardin du Luxembourg à Paris du 30 juillet au 10 août 2021.
Entrée libre et gratuite tous les jours de 11h à 20h, sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.*